

# Conseil municipal

\*\*\*\*\*

## Séance publique du mardi 13 novembre 2018

### Présents

Jean Pierre Pastre - Anne Cabrié - Patrice Castillon - Eliane Galtier - Angel Brigido - Guy Sabarthès  
Irène Prioton- Philippe Clément – Christine Cabantous

### Excusées

Pauline Berdeil donne pouvoir à Eliane Galtier

## Ordre du jour

1. Classement commune en catastrophe naturelle
2. Travaux suite aux pluies : intervention du Conseil Départemental
3. Subvention aux sinistrés de l'Aude
4. Le barrage de Camplong
5. Viti colonne – subventions
6. Proposition d'étude du CAUE – approbation de convention
7. Non valeurs au budget principal et au budget de l'eau
8. Approbation convention entre la préfecture de l'Hérault et la commune pour dématérialisation des actes soumis au contrôle et de légalité et au contrôle budgétaire
9. Subvention « Restos du cœur »
10. Dotation école numérique rurale
11. Evolution des pratiques de communication
12. Motion de soutien aux sapeurs- pompiers
13. Questions diverses

*Le monde se recompose avec des leaderships variant à chaque moment en fonction des plus-values réalisées par les différents acteurs et des rapports de force qu'elles engendrent. En France, le désarroi du peuple est à la hauteur de l'incompréhension politique, la grande manifestation à venir rassemblera les mécontentements sur le prix du carburant mais aussi sur les retraites, le pouvoir d'achat...*

## **1. Classement commune en catastrophe naturelle**

Suite aux fortes pluies du 15 octobre 2018, le Maire a demandé le classement de la commune en catastrophe naturelle. Cela a été accepté par les services de l'Etat.

## **2. Travaux suite aux pluies : intervention du Conseil Départemental**

Le président du Conseil Départemental a annoncé une aide à la commune qui assurera le complément des services de l'Etat. Un dossier a été constitué pour obtenir ces aides. *Station d'épuration-mur de soutènement, barrage, chemin des Graves, chemin des Soulades, chemin de la Boriette, chemin de la Bête Noire au hameau d'Argentières jusqu'au cimetière, et au-delà vers la Combe des Abeilles et Linze, chemin du Trou de la fée, chemin de la station d'épuration à Camplong, chemin du Tramway, chemin de la station d'épuration à Félines, chemin du Col Blanc aux graves, travaux écoulements Route de Brama-vers Place Séguy*

## **3. Barrage suite aux inondations**

Le barrage est rempli de centaines de tonnes de cailloux. De nombreux arbres ont été déracinés en amont. Une expertise est en cours par la DDTM qui depuis des mois retarde à autoriser les travaux. Les matériaux sont nécessaires pour la réfection des chemins mais les services d'Etat et la police des eaux refusent que la mairie agisse sans leur accord. Nous attendons le résultat.

## **4. Subvention aux sinistrés de l'Aude**

2000€ seront versés aux sinistrés de l'Aude.

Les couturières ont fait un don 300€, que nous enverrons avec les 2000 sur le compte de l'AMF de l'Aude.

## **Voté à l'unanimité des participants**

## **5. Viti colonne – subventions**

133 000€ de subventions restent à réaliser.

## **6. Proposition d'étude du CAUE – approbation de convention**

12 mois et 2400€ à notre charge. Convention d'étude qui concerne le périmètre du vieux village afin de réfléchir sur le devenir du vieux bourg et de la cave coopérative.

## **Voté à l'unanimité des participants**

## **7. Non valeurs au budget principal et au budget de l'eau**

Des annulations de créances sur le budget de fonctionnement et du budget de l'eau, irrécouvrables pour un montant total de 2599€

## **Voté à l'unanimité des participants**

## **8. Convention entre la préfecture de l'Hérault pour la dématérialisation des documents**

Obligation de dématérialisation des actes soumis au contrôle et de légalité et au contrôle budgétaire.

Intervention de CERIG aux frais de la mairie pour 1620€

**9 votes POUR**

**1 abstention**

## **9. Subvention « Restos du cœur »**

Une enveloppe de 500€ sera versée à l'agence de Rieux.

**Voté à l'unanimité des participants**

## **10. Dotation école numérique rurale**

L'appel à projets « écoles numériques innovantes et ruralité » consiste à permettre aux petites communes d'acheter du matériel informatique à moitié prix, l'autre moitié étant financée par l'Etat.

La mairie délibère pour un investissement de 3000€

**Voté à l'unanimité des participants**

## **11. Evolution des pratiques de communication**

Site internet, 26 journaux municipaux

Moments de rencontre en communication directe pour des projets précis : construction du foyer, viticolonne, changement des rythmes scolaires...

Affichage des conseils municipaux, des odj et des comptes rendus.

Nombreuses affiches et flyers pour les événements culturels.

Jusqu'à présent choix de limiter l'usage de la page Facebook à l'annonce d'événements culturels.

Le conseil s'interroge sur la nécessité d'élargir la page Facebook en publiant des articles du journal municipal et des points du conseil municipal.

## **12. Motion de soutien aux sapeurs- pompiers**

La commission Européenne souhaite mettre en place une Directrice Européenne du Temps de Travail qui conduirait à plafonner de manière cumulée temps de travail du salarié et son activité de sapeur-pompier volontaire à 48h/semaine. Le modèle de la sécurité civile avec 80% de volontaires sera mis à mal par cette loi, et d'autant plus en zone rurale où le nombre de professionnels sera forcément restreint.

**Voté à l'unanimité des participants**

*« Séance clôturée à 22h54, l'ordre du jour étant épuisé »*

**Signatures des présents**